

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 02 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 février à 20 heures 30 mn,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Fabien Plasson donne procuration à Isabelle Baas  
Marie-Christine Chaprier donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 26 janvier 2023

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

**OBJET : Demande de subvention : DSIL 2023**

La loi de finances 2023 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local).  
Mme le maire propose de présenter le dossier suivant :

**Dossier n°1 :**

Les Dépenses de rénovation thermique et transition énergétique des biens publics sont éligibles à la DSIL.

Le montant total des travaux est estimé à 413 200 € HT, soit 495 840,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023,  
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention.

La maire  
Céline Elie



La secrétaire de séance  
Isabelle Baas